

Rapport moral et d'orientation du Président Pascal MARTENS

21 mars 2019, Maison de l'innovation à Dijon

Mesdames et messieurs les Elus,
Mesdames et messieurs les Présidents,
Mesdames et messieurs les Directeurs,
Mesdames, messieurs,
Chers collègues,

C'est avec une joie certaine, mais aussi avec le sentiment de la lourde responsabilité qui m'incombe, que je vous accueille tous ici en ce jour pour assister à la naissance de notre toute nouvelle fédération régionale des GDS, que nous avons baptisée GDS BFC.

Réunir pour construire, le challenge n'est pas évident, surtout quand d'autres préfèrent diviser pour régner, mais il est enthousiasmant. Réunir les huit départements de la BFC, avec toute leur diversité - de la race Montbéliarde à la Charolaise en passant par la Brune ou la Simmental pour ne prendre que l'exemple des bovins - leur expérience et leur richesse, mais aussi rassembler toutes les productions animales autour d'une politique sanitaire au service du bien commun des éleveurs et des consommateurs, c'est l'ambition de notre fédération régionale. Accompagner la génétique par le sanitaire, c'est une façon d'assurer le revenu de nos éleveurs.

Fédérer, ce n'est pas commander, mais rassembler pour mobiliser et conjuguer des énergies qui tirent dans le même sens. Nous avons besoin de dégager de la synergie entre nos structures départementales, mais aussi de préserver la proximité avec le terrain qui est un atout fondamental pour la réussite de toute politique sanitaire collective. Cette équation n'est pas toujours simple à résoudre car nous restons partagés entre la volonté légitime d'appliquer des règles communes à tous, et celle, tout aussi légitime, d'adapter ces mêmes règles aux situations du terrain souvent très diverses afin de les rendre acceptables et applicables. C'est un travail de tous les instants, sur tous les sujets, et nous devons le réaliser en gardant comme objectifs l'intérêt collectif et l'efficacité de nos dispositifs.

Ce sujet de la proximité est complexe, car entretenir des services de proximité, comme des laboratoires départementaux, des cabinets vétérinaires, une administration déconcentrée, et même un GDS départemental, a un coût, que nous ne sommes plus toujours prêts à payer. Je reste pourtant persuadé que des solutions existent pour conjuguer proximité avec les individus et efficacité collective. Je prendrai l'exemple du PSE : avec ce réseau collectif de distribution de médicaments de la prévention assuré par les vétérinaires praticiens et conduit par un partenariat éleveurs-vétérinaires au sein de MEDICAVET, nous avons su apporter un service de proximité aux éleveurs, à la fois technique et économique, contribuant ainsi à maintenir le maillage vétérinaire. Je déplore malheureusement que certains cabinets vétérinaires pensent à quitter ce dispositif interprofessionnel pour céder à des sirènes financières plus attractives en apparence. Je les invite à réfléchir aux conséquences à long

terme de leur choix sur l'ensemble de la relation éleveurs-vétérinaires. Sur le P.S.E, je vous annonce que nous projetons de l'élargir naturellement et sans attendre à la B.F.C, déjà pour régler pour le problème des cabinets limitrophes entre Bourgogne et Franche-Comté et j'espère que l'administration nous aidera dans ce sens.

Pour construire notre nouvelle région nous ne partons heureusement pas de rien, et je tiens à saluer tout le travail accompli par les GDS de Bourgogne et de Franche-Comté avec leurs fédérations régionales respectives, travail qui a fondé les bases de notre nouvelle fédération. Je tiens à remercier notamment et chaleureusement Patrick RAPHAT, Jean-Pierre JACQUEMIN, Rémy GUILLOT, Fabien COULON, Cédric CHAPUIS et Etienne PETIT qui ont particulièrement œuvré à cette construction. Aujourd'hui 6 sections - bovine, porcine, ovine, caprine, apicole et piscicole – se mettent en route et vont vous présenter leurs projets et leurs attentes. Je compte sur vous et sur l'ensemble de nos partenaires pour les accompagner politiquement, techniquement ou financièrement dans cette construction.

Avant de leur laisser la parole, je voudrais rappeler par quelques exemples les principes fondateurs de l'action sanitaire collective et des GDS. Abraham Lincoln disait : « Avec l'opinion publique, rien ne peut échouer. Sans cela, rien ne peut réussir. » Cette maxime résume l'histoire et la raison d'être des GDS. En effet, face à une maladie contagieuse comme la Tuberculose qui infectait plus d'un bovin sur 10 dans les années 50, il a fallu inventer, avec le concours de l'Etat et du syndicalisme agricole de l'époque, le GDS pour que les mesures réglementaires, qui peinaient à être respectées depuis des décennies, soient expliquées et soutenues par des éleveurs auprès des éleveurs et enfin appliquées. Le succès ne s'est pas fait attendre, même si le pas de temps unitaire d'une prophylaxie collective est plutôt de l'ordre de la décennie, et d'autres luttes ont suivi : la fièvre aphteuse, la Brucellose bovine et celle des petits ruminants, la Leucose bovine, la maladie d'Aujeszky,...

Quelle est la force et l'intérêt des GDS ?

Tout d'abord, c'est l'implication des éleveurs au travers de leur adhésion à leur GDS. Comparez la campagne de vaccination généralisée contre la grippe promue par l'Etat en 2009 et le projet d'éradication de la BVD décidé en 2018 par les éleveurs de Franche-Comté, en l'absence même de texte réglementaire garantissant la généralisation du dépistage : vous mesurez la différence entre une politique décidée par des technocrates – 10% de gens vaccinés, alors que la vaccination est prise en charge et protège des vies - et une politique décidée par la base – 80% de veaux dépistés, à la charge des éleveurs, mais avec le soutien des partenaires locaux ! Pas besoin de commentaire à cette comparaison édifiante !

Ensuite, c'est l'organisation des GDS avec des délégués locaux, prêts à relayer des informations sur le terrain et à les faire remonter. Combien de fois le GDS, et souvent la DDPP, se sont appuyés sur ces délégués locaux pour identifier le contexte d'une situation individuelle à problème ? Combien de fois ces délégués ont été sollicités pour contacter ou accompagner les éleveurs confrontés à des difficultés sanitaires ? Les techniciens des GDS qui interviennent sur le terrain ou qui échangent régulièrement avec les éleveurs au téléphone sont aussi des relais d'informations indispensables. Pensez-vous que la gestion de la tuberculose en Côte d'Or aurait pu réussir sans ce précieux réseau de terrain ? Connaître les hommes et leur situation, agir au plus près du terrain sont aussi les clés de la réussite de l'action

sanitaire. Ce travail nécessite de mobiliser une énergie et des compétences spécifiques, qu'il est difficile de noyer au milieu d'autres.

L'indépendance, tant économique que politique, de l'action sanitaire est également déterminante pour sa réussite. L'exemple récent et déplorable de la viande avariée polonaise débarquée sur nos étals montre que la logique économique prime parfois sur la santé. Dans un passé plus lointain en 1997, nous avons vu comment la Peste Porcine Classique a ravagé les Pays-Bas, en grande partie du fait d'une commercialisation mal contrôlée dans les zones atteintes, entraînant la destruction de plus de 10 millions de porcs, payés par l'Europe. C'est de l'histoire ancienne, me direz-vous, la peste c'est une maladie du passé !... Les agents infectieux ont malheureusement la fâcheuse tendance de profiter de toutes les failles des dispositifs humains pour se propager et se moquent éperdument de la couleur politique ou économique des animaux qu'ils infectent. En matière sanitaire, il n'y a pas de querelle de chapelle à avoir entre éleveurs professionnels, amateurs, intégrés à une filière, indépendants ou autres : l'ennemi à combattre est le même pour chacun, ce sont les agents infectieux, et notre intérêt commun est de nous unir pour y faire face. Ce n'est sans doute pas pour rien que le COFRAC exige de nous dans le cadre de l'accréditation de maîtriser tous nos risques de perte d'indépendance et d'impartialité !

A ce propos, même si nous ressentons parfois les exigences du COFRAC comme des contraintes supplémentaires, parfois inadéquates et génératrices de surcoût, je constate qu'elles nous conduisent globalement à plus de rigueur, y compris avec nos partenaires, et je salue tout le travail accompli par nos équipes qui ont su relever ce défi. Mais je ne voudrais pas que les GDS soient les seuls à s'inscrire dans cette démarche d'amélioration continue et j'encourage nos partenaires à partager ce processus pour un déroulement toujours plus efficient des prophylaxies. Autre conséquence de cette exigence d'indépendance et de qualité, c'est le travail, réalisé par GDS France et financé par les éleveurs, sur la référence analytique, qui nous permet de disposer de tests validés et standardisés à l'échelle nationale pour les maladies de 2ème catégorie. Derrière le coût conséquent de ce travail, les éleveurs restent malgré tout gagnants... L'I.B.R nous l'a bien démontré !

Enfin, les GDS ne seraient pas si appréciés des éleveurs s'ils ne leur apportaient pas une sécurité face aux risques sanitaires grâce au mutualisme. Ce mutualisme n'est pas une charité humaniste, c'est un outil indispensable à l'action sanitaire. Comment demander à un éleveur de déclarer une suspicion, d'éliminer un animal infecté si on ne lui donne pas l'assurance d'être dédommagé ? L'exemple de la Besnoitiose, maladie sévère des bovins mais non réglementée, illustre tout le travail et le rôle des GDS pour enrayer cette maladie émergente. Face à l'apparition de foyers sur leur territoire, les GDS ont dû financer le dépistage et l'élimination des animaux infectés pour protéger la collectivité des éleveurs. Cette disposition implique une réactivité et une capacité de financement des GDS. Comme je le dis souvent : pas de sanitaire sans réserve financière ! Dans ce domaine, l'appui des collectivités est déterminant et je tiens à saluer ici l'écoute attentive du Conseil Régional qui a su nous accompagner dans la transition, hélas tumultueuse, apportée par la Loi NOTRE.

Vous l'avez compris, les G.D.S sont avant tout un acteur majeur et partenaire de la politique sanitaire animale. Etre partenaire, ce n'est pas être qu'un exécutant. Cela suppose une écoute réciproque et je déplore que cette écoute ait été mise à mal lors de la mise en œuvre de RESYTAL : malgré les avertissements répétés de G.D.S France, l'administration a décidé unilatéralement la migration au détriment des équipes des G.D.S et de ses propres troupes et nous payons encore aujourd'hui toutes

les conséquences de cette décision malheureuse. Les G.D.S font malgré tout le travail, mais nous présenterons la facture ! C'est aussi ça le partenariat. Nous attendons aussi de l'Etat une clarification et un appui sur la question des impayés pour les missions O.V.S réalisées.

Je n'aurais sans doute pas eu besoin de rappeler aujourd'hui devant vous ces valeurs fondatrices des G.D.S, si je n'avais lu l'ordonnance du 31 janvier 2019, qui inscrit explicitement l'action sanitaire, animale et végétale, dans le champ de compétences des Chambres d'Agriculture. Nous avons toujours eu de très bonnes relations avec les Chambres et je salue la coopération très étroite qui nous a toujours liés. Mais cette ordonnance, voulue pour simplifier l'organisation du monde agricole, nous dit-on, risque de rayer d'un trait de plume plus de 60 ans d'histoire qu'elle semble méconnaître. Je ne voudrais pas qu'on redécouvre l'utilité de la formule d'Abraham Lincoln dans 10 ou 20 ans ! Car il sera trop tard et l'excellence sanitaire dont peut se targuer la France dans ses échanges commerciaux sera très difficile à reconquérir. Dans la vie, on peut avoir tort de 2 façons : avoir vraiment tort, et ce n'est pas grave, ou avoir raison trop tôt... Nous voyons malheureusement déjà dans la LSA, avec les mesures IBR et BVD proposées par la Commission Européenne, quelques prémices de ce déclin. Il nous appartient à tous, éleveurs, filières, vétérinaires et administration, de ne pas le laisser s'installer ! Sur ce point, je ne peux que saluer la réactivité de la DGAL qui a su impliquer la profession à ses côtés dans ses discussions avec la commission européenne.

Ce réseau sanitaire que les GDS animent depuis plus de 60 ans est une richesse pour l'élevage français. Elle s'est construite peu à peu, surtout en temps de paix sanitaire, pour être prête à faire face en temps de crises, et celles-ci n'arrêtent jamais : l'ESB en 1996 puis 2000, son pendant de la Tremblante chez les petits ruminants en 2003, la fièvre aphteuse en 2001, la tuberculose en Côte d'Or depuis la fin des années 2000, la brucellose porcine, la grippe aviaire depuis 2006, la FCO à sérotype 8 de 2006 à 2008, puis son retour en 2015, l'arrivée du sérotype 4 en 2017, l'IBR et les concours en 2013, la PPA depuis 2018, sans parler des scandales alimentaires ou liés au bien-être animal. Sur la crise de l'antibiorésistance, les éleveurs et les vétérinaires peuvent être fiers du chemin accompli : une réduction de 37% de l'utilisation des antibiotiques en santé animale, alors que la santé humaine ne parvient pas à réduire sa consommation. A chaque crise, il faut informer et sensibiliser les éleveurs, organiser les mesures de lutte et souvent indemniser les foyers ou financer les mesures qui sont demandées. A chaque fois, les GDS ont répondu « présents » !

Entre les crises, les G.D.S restent actifs et œuvrent pour la prévention : suivi des prophylaxies, formation des éleveurs, collecte des déchets de soins, actions sur le bien-être animal, informations sur la chaîne alimentaire, pour ne citer que les principales actions transversales, car chaque section réalise aussi des actions plus spécifiques.

L'élevage de BFC a des atouts incomparables : des races et des produits mondialement reconnus, un niveau sanitaire qui rassure nos clients, une pratique de production traditionnelle appréciée par les consommateurs, un cadre environnemental encore protégé. Nos éleveurs peuvent être fiers de leur métier, et face à l'Agribashing malheureusement en vogue en ce moment, il ne faut pas baisser les bras et inviter le public à visiter nos fermes pour qu'il voit ce que nous sommes : nous aimons nos animaux, comme notre métier, et notre vocation est de nourrir l'Humanité, et non de l'empoisonner au profit de je ne sais quel intérêt. Malheureusement, les médias s'emparent plus facilement des quelques cas déviants, qui existent hélas dans toutes les professions, pour renvoyer une image

délétère du métier d'agriculteur, métier pourtant difficile mais réalisé avec passion par la grande majorité d'entre eux. Très peu de professions ont subi autant de mutations aussi profondes en si peu de temps.

Sur le sujet des élevages déviants ou en difficulté, je voudrais interpeler l'administration, car avant de constater que des animaux viennent à mourir dans les cours de fermes ou dans les prés et renvoient une image déplorable de l'élevage, il y a matière à intervenir en amont pour repérer les élevages à la dérive et prévenir les catastrophes, tant médiatiques que sanitaires. Cela commence par la B-A-BA de l'élevage, à savoir une surveillance sanitaire réelle et efficace. Constater chaque année que c'est toujours le même lot d'éleveurs qui ne réalisent pas leur prophylaxie et qu'ils continuent à exercer leur activité malgré cela n'est pas tolérable. Le non-respect des règles sanitaires par quelques-uns peut remettre en cause le bien commun péniblement acquis par tous les autres, et nous demandons que des mesures fermes, comme l'interdiction de tout mouvement d'animaux, y compris vers l'abattoir, soient prises à l'encontre des récidivistes de la chose. Nous avons enfin réussi à mettre en place une identification fiable lorsque nous avons décidé que tout animal non conforme à l'abattoir n'était plus consommable. Ça n'est qu'une question de volonté, et je suis prêt à engager une réflexion sur ce sujet, car bien souvent, la dérive des éleveurs en difficulté commence par de la négligence sanitaire, et il nous faut intervenir le plus amont possible pour éviter le pire.

Avant de laisser la parole à mes collègues, je souhaite remercier :

- Marie-Guite DUFAY, présidente du Conseil Régional et sa vice-présidente Sophie FONQUERNIE, avec leur équipe administrative,
- Vincent FAVRICHON, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et toute l'équipe du S.R.Al,
- Christian DECERLE, président de la Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, et ses services,
- Bertrand GUIN, président du Groupement Technique Vétérinaire Bourgogne-Franche-Comté, et tous ses collègues,
- Les Laboratoires Départementaux d'Analyses,
- Les 8 présidents des GDS de Bourgogne-Franche-Comté et leurs équipes,
- Les GDSA de Bourgogne-Franche-Comté,
- Tous les responsables investis dans les différentes sections,
- Le personnel de la F.R.G.D.S Bourgogne pour son dévouement, qui saura se mettre au service de la B.F.C,

Et enfin vous tous ici présents, comme autant de fées se penchant sur le berceau de GDS BFC.

Merci de votre attention